

Durée :

I NITIAL : 3 jours / 21 heures

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Respecter les prescriptions de sécurité définies par la norme NF C 18-510
- Adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leur mission

Public :

- Tout électricien chargé d'assurer des consignations, des travaux, des dépannages, interventions ou essais sur des ouvrages électriques
- Groupe de 10 personnes maximum
- Niveaux : **B1-B1V-B2-B2V-BR, BE Essais, Mesure, Vérification, BC-H0-H0V**

Pré-requis :

- Avoir des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle sur les ouvrages ou les installations électriques
- Se munir des équipements de protection individuelle (tenue de travail, écran facial, gants, isolant, chaussures de sécurité...)

Sanction de la formation :

Validation : Attestation de formation « sensibilisation aux risques électriques » d'une validité de trois ans.

Contenu pédagogique :

Présentation de la procédure d'habilitation selon la norme NF C 18-510 en relation avec les domaines de tension

Les conduites à tenir face à une situation d'accident :

- Évaluation des risques ; effets physiopathologiques du courant électrique
- Exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit)
- Classement des installations
- Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique
- Les personnes intervenantes
- Les ouvrages électriques
- Les opérations
- Les zones d'environnement
- Les documents écrits
- Les fonctions de l'appareillage, l'usage des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages et inter verrouillages
- Incidence de la conception des équipements sur la sécurité du personnel

LA RESPONSABILITÉ PENALE DES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES EN CAS D'ACCIDENT

- Définitions des termes
- Les personnes concernées par la responsabilité pénale : chefs d'entreprise, hiérarchie, opérateurs
- La gravité des délits
- Le délit de mise en danger de la personne
- Les peines pour les personnes physiques et morales et l'importance des condamnations

OPERATIONS EN BASSE TENSION

- Travaux hors tension en BT
- La consignation et déconsignation en BT
- Mission : du chargé de consignation, du chargé d'intervention, du chargé de travaux et de l'exécutant Travaux au voisinage sous pièces nues de travaux BT
- Évaluation des risques
- Procédures à mettre en œuvre
- Mission du surveillant de sécurité électrique Interventions en BT
- Interventions de dépannage et de connexion
- Remplacement : de fusibles, de lampes, et des accessoires d'appareils d'éclairage
- Opération d'entretien avec présence de tension
- La sécurité lors des opérations de mesurage
- Appareils électriques amovibles et portatifs à main

OPERATIONS EN HAUTE TENSION :

- Travaux et opérations particulières en HTA
- La consignation et déconsignation en HTA



- Mission : du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant Travaux au voisinage en HTA
- Opérations sur les canalisations électriques
- Remplacement de fusibles
- Changement de prise d'un transformateur.

CONDUITE A TENIR EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT D'ORIGINE ELECTRIQUE

- L'alarme
- L'alerte
- La protection

VALIDATION :

En cours de formation, l'animateur vérifie par des exercices d'applications, la bonne compréhension et la capacité de chaque stagiaire à intervenir en toute sécurité. En fin de session, un bilan global des compétences et des comportements acquis sera réalisé à l'occasion d'un entretien avec le responsable hiérarchique. Le formateur formulera à l'employeur, un avis l'aidant ainsi à définir le contenu du titre d'habilitation.

Démarche et méthodes pédagogiques :

- Démarche **active, centrée sur l'apprenant qui « agit »**.
- Méthodes :
 - **Participative**, basée sur le questionnement des participants
 - **Démonstrative**

Techniques et outils :

Alternance d'exposés interactifs, démonstrations, études de cas, mise en situation et exercices pratiques. Travaux pratiques sur armoires électrique et équipements divers en centre de formation ou sur installations entreprises stagiaire.

Remise d'un support pédagogique individuel

Modalités d'évaluation :

- Evaluation formative en cours de module
- Evaluation des acquis
- Evaluation de la satisfaction, à chaud
- Evaluation à froid sous 4 mois

